

Nouvelle initiative locale du côté de Cannes. Le maire, David Lisnard, a décidé de renforcer le couvre-feu mis en place depuis une semaine dans sa ville. Pour cela, il a choisi de supprimer, dès ce samedi soir, les éclairages décoratifs et de diminuer celui des promenades piétonnes. Avec en tête un objectif double :

Premièrement, « *envoyer un signal fort à la population pour le respect du couvre-feu. Il est impératif de rester chez soi pour la protection de tous.* » Mais cette mesure a aussi un avantage économique précise David Lisnard sur les réseaux sociaux: « *Eviter le gaspillage énergétique et financier* ».

Pour renforcer le couvre-feu, pour éviter aussi le gaspillage énergétique et financier, j'ai pris la décision d'éteindre l'éclairage décoratif de la ville (Fort Vauban, mairie, églises, etc) et de réduire celui des promenades piétonnes, dès ce soir, jusqu'à la fin du confinement.

— David Lisnard (@davidlisnard) [March 28, 2020](#)

Concrètement seront éteint durant toute la durée du confinement :

- Tous les éléments lumineux décoratifs (jardins de la Croisette, jet d'eau de la Place du Commandant Maria, château d'eau, etc.)
- Le Fort royal de l'île Sainte-Marguerite
- La façade de la Mairie
- Les églises :
  - Sainte-Marguerite (La Bocca)
  - La Chapelle Miséricorde (Forville)
  - Saint-Georges (av. Albert 1<sup>er</sup>)
  - Notre-Dame de Bon Voyage (rue Notre Dame)
  - Saint-Joseph (avenue de Grasse)
  - La Chapelle Saint Paul (boulevard République)
  - Notre Dame des Pins (boulevard Alexandre III)
  - Saint-Michel-Archange (boulevard Alexandre III)
  - La synagogue (boulevard d'Alsace)

Pour les promenades piétonnes ci-dessous, une diminution de la luminosité de 20% sera enregistrée.

- BoccaCabana
- Gazagnaire
- Place de l'étang
- Roseraie
- Verdun

Les extinctions des éclairages publics décoratifs et la réduction de l'éclairage public aux endroits cités conduisent à « *une économie d'environ 1.000 kWh par jour, ce qui correspond à la consommation journalière de 100 habitants* » explique la Ville. Une économie bienvenue en cette période d'inactivité nationale.

### **Partager :**

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité